



PROGRAMME DE FORMATION



Le Droit du Travail en Cabinet d'Expertise Comptable – Niveau I

Contexte et problématiques liés à la formation

L'expert-comptable qui édite des bulletins de salaire est soumis à une obligation de conseil en matière de Droit Social.

Sa responsabilité peut par conséquent être engagée.

Il est donc primordial de former ses collaborateurs à cette matière afin de pouvoir prodiguer des conseils avisés aux clients et limiter les risques.

Publics, prérequis, niveau

Publics cibles : Comptables en charge d'un portefeuille paie, gestionnaires de paie, juristes non spécialisés en droit social, cadres RH et managers.

Prérequis : Aucune connaissance préalable n'est nécessaire pour suivre le Niveau I.

Matériel nécessaire : Ordinateur ou tablette, connexion Internet stable, navigateur à jour, webcam et micro fonctionnels. Casque audio recommandé pour les classes virtuelles. Accès à la plateforme ou au lien de connexion transmis au moins 2 jours avant le démarrage. Calculatrice.

Niveau d'expertise :

- ☐ Fondamentaux
- ☐ Perfectionnement
- ☐ Expertise

Méthodologie pédagogique et supports utilisés

- ☐ Un Quiz ou QCM de positionnement est envoyé avant, et/ou pendant la formation. Un Quiz d'évaluation finale est envoyé après la formation
- ☐ Support de formation pour le participant (transmis par mail ou via une plateforme dédiée avant la formation)
- ☐ Diaporama PowerPoint projeté pendant la formation
- ☐ Illustrations / Exercices d'application, cas pratiques, mises en situation avant et/ou pendant la formation
- ☐ L'apprentissage se consolide par l'interaction collaborative permanente durant la formation
- ☐ Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- ☐ Modèles de contrats et de procédures

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

Le suivi pédagogique est assuré à distance au moyen des outils de classe virtuelle, de la plateforme ou des ressources mises à disposition. Le formateur ou le référent pédagogique suit la progression, les activités réalisées et les échanges avec les participants selon les modalités prévues.

Évaluation des connaissances et des acquis :

Avant la formation : un questionnaire de positionnement est envoyé pour identifier les attentes et le niveau initial.

Pendant la formation : démonstration, quiz, cas pratiques, mises en situation et échanges asynchrones ou synchrones.

À l'issue de la formation : QCM, quiz final permettant de mesurer les acquis, la progression pédagogique et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.

Évaluation de la satisfaction :

Un questionnaire de satisfaction est transmis à l'issue de la formation afin d'évaluer la qualité de l'action, l'animation, les supports, l'organisation et l'atteinte des objectifs.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Savoir rédiger un contrat de travail simple en connaissant les enjeux et les mentions obligatoires
- ✓ Comprendre les obligations liées à la relation de travail
- ✓ Savoir diligenter une procédure de rupture conventionnelle

Durée, horaires et format

Durée de la formation : 7 heures (1 journée)

Plages horaires : 09h00-17h00

Format : FOAD (CLASSE VIRTUELLE)

Nombre de participants maximum : 20

Les plus de la formation

- Un format souple permettant de se former à distance tout en conservant un cadre pédagogique structuré.
- Des ressources accessibles pour progresser selon le rythme prévu par le parcours.
- Des quiz et activités permettant de mesurer progressivement les acquis.
- Un accompagnement pédagogique adapté aux contraintes des professionnels.

Un support complet est remis à chaque participant, incluant les dernières évolutions.

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation.

Complétez votre questionnaire préparatoire.

Votre formateur recevra votre évaluation et vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Dates et lieux de formation

❑ Lundi 19 octobre 2026 — 09h00-17h00 — classe virtuelle

Délai d'accès : selon les dates programmées, les places disponibles et la validation administrative de l'inscription.

Formateur(trice)

❑ Pierrick MOREL

Formateur indépendant en paie et droit du travail, juriste-consultant en cabinet d'expertise comptable

Attestation et documents remis

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation, sous réserve de participation effective en totalité et de réalisation des évaluations prévues.

Documents remis : support participant, ressources pédagogiques, exercices, annexes, quiz / QCM selon le format.

Tarifs

Non adhérent : 612€ TTC

Adhérent ECF Pack bleu : 480 € TTC

Adhérent Pack Or/Argent/Platine : 372€ TTC

Adhérent ANECS/CJEC étant aussi adhérent ECF : 288€ TTC

PLAN DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Introduction :

- La hiérarchie des normes

1ère partie. Le contrat de travail

- La période d'essai
- CDD / CDI
- Temps plein / Temps partiel
- Lieu de travail et mobilité
- La modification du contrat de travail
- Exercice pratique : établir un contrat de travail simple en fonction d'une situation donnée

2ème partie. L'exécution du contrat de travail

- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Le télétravail

3ème partie. La rupture du contrat de travail

- La rupture de la période d'essai
- La démission
- Le départ et la mise à la retraite
- La rupture conventionnelle
- Les indemnités de licenciement
- Exercice pratique : Négocier une rupture conventionnelle en net

Conclusion — Exercice final : Mener une réorganisation en prenant les bonnes décisions stratégiques, en limitant les risques et en respectant la réglementation.

Plan des annexes — Bulletins de salaire, modèles de contrats de travail, exemples de procédure.

[TRAVAUX DEMANDÉ ET TEMPS ESTIMÉ]

Séquences pédagogiques	Participation à la classe virtuelle – 7h.
Supports et ressources	Lecture de supports, fiches pratiques ou ressources complémentaires – 1h00
Activités	Quiz, exercices d'application, cas pratiques ou travaux écrits – 30 min.
Temps total apprenant	8h30

[MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES]

Suivi de connexion	La participation est suivie au moyen de feuilles d'émargement électroniques et/ou de relevés/journaux de connexion horodatés.
Suivi pédagogique	Le formateur suit la progression, les réponses aux quiz, les activités et les échanges réalisés pendant la formation. Un point de suivi peut être organisé par mail, téléphone, tchat ou visio selon le format.
Évaluation des acquis	Questionnaire de positionnement en amont, quiz intermédiaires pendant le parcours, puis QCM final, cas pratique ou restitution selon la nature de la formation.
Évaluation de l'action	Questionnaire de satisfaction à chaud, et évaluation à froid si prévue dans le dispositif.
Accompagnement pédagogique et technique	Un contact administratif, un contact pédagogique et une assistance technique sont identifiés avant le démarrage. Les consignes de connexion, prérequis matériels et procédure d'incident sont communiqués aux participants avant la formation.
Procédure en cas d'incident technique	1. Vérifier la connexion et tenter une reconnexion. 2. Contacter l'assistance technique par mail ou téléphone. 3. Informer le formateur ou le référent pédagogique. 4. En cas d'incident durable, une solution de rattrapage peut être proposée selon les modalités prévues.
Validation	Une attestation de fin de formation est délivrée sur la base de la participation effective et de la réalisation des évaluations prévues.



CONTACT ADMINISTRATIF

ECF Formations

Inscriptions, conventions, convocations, programme, support, attestations.

Mail : formations@e-c-f.fr

Tél. : 01 47 42 08 60

Du lundi au vendredi, 9h-17h.

CONTACT PÉDAGOGIQUE

Vous avez des questions sur le contenu, les exercices et les notions abordées ?

Réponse apportée directement ou relayée au formateur.

■ Pierrick MOREL

ASSISTANCE TECHNIQUE

Vous rencontrez une difficulté technique ? Accès plateforme, connexion, son, vidéo, incident technique, accès aux ressources ?

Mail : formations@e-c-f.fr

Tél. : 01 47 42 08 60.

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier les besoins d'adaptation, les participants sont invités à contacter le référent handicap en amont de la formation.

Contact dur Référent handicap ECF Formations : formations@e-c-f.fr — 01 47 42 55 74